

DICRIM

**Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs**

LES BONS GESTES À ADOPTER



ÉDITO DU MAIRE

Chères Livronnaises, Chers Livronnais,

Votre sécurité est l'une des priorités majeures de l'équipe municipale, il est donc essentiel de vous apporter les informations préventives nécessaires pour que vous adoptiez les comportements adéquats en cas d'évènements majeurs survenant sur notre commune.

La problématique des risques naturels et technologiques majeurs est importante et très présente sur notre territoire communal, aussi nous vous invitons à consulter le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), établi grâce à la participation des services municipaux. Ce document est bien sûr en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce document vous permettra de connaitre les différents risques majeurs potentiels sur notre commune et les consignes de sécurité à respecter associées à ces types d'événements.

Je vous invite donc à lire attentivement ce document et à le conserver à disposition permanente tout en espérant ne jamais avoir à l'utiliser.

Le Maire de Livron-sur-Drôme,
Francis FAYARD

SOMMAIRE

Informations générales	4
Qu'est-ce qu'un risque majeur ?	
Le Plan Communal de Sauvegarde	
Les moyens d'alerte et l'organisation des secours	5
Les Points de Rassemblement	6
Le sac de secours	7
Les risques naturels :	
Le risque Inondation	8
Le risque Mouvement de terrain	12
Le risque Sismique	14
Le risque Feu de forêt	16
Le risque Rupture de digue	18
Le risque Rupture de barrage	20
Le risque Météorologique	22
Les risques technologiques :	
Transport de matières dangereuses	24
Le risque Nucléaire	26
Rappel des bons réflexes	28
Annuaire d'urgences	30
Notes	31

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un risque majeur se définit comme un évènement imprévu et brutal, d'origine naturelle ou technologique ; qui entraîne des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement.

Deux critères caractérisent le risque majeur : une faible fréquence et une importante gravité.

Le dispositif communal de crise :

Un poste de commandement communal : en mairie, salle ARAGON

Un numéro de téléphone : **04 75 44 16 83**

Le Maire est le directeur des opérations de secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement éventuel d'un plan de secours départemental (plan ORSEC), auquel cas le Préfet se substitue au Maire.

Lorsque le Plan Communal de Secours est déclenché, **le Maire est le chef du poste de commandement communal**, en coordination étroite et constante avec le commandant des opérations de secours (qui est un officier des services d'incendie et de secours).

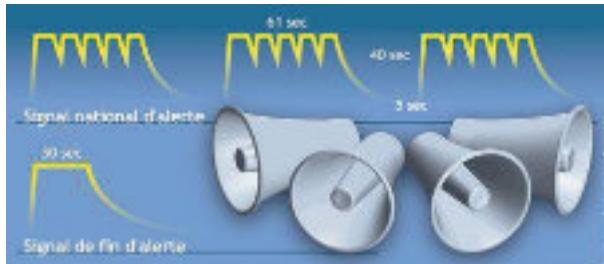
LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION

En cas d'alerte vous devez réagir vite et bien. Il est donc important de prendre connaissance dès à présent des consignes de sécurité à appliquer pour ne pas vous mettre en danger, vous et vos proches.

Selon la nature de l'évènement, elle peut être donnée par différents moyens :

Le Signal National d'Alerte (SNA) : la sirène émet trois fois un son modulé de 1 minute et 41 secondes séparés par des intervalles de 5 secondes.

La fin d'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes



Un signal d'essai d'une séquence de 1 minute et 41 secondes a lieu tous les 1^{ers} mercredi du mois.

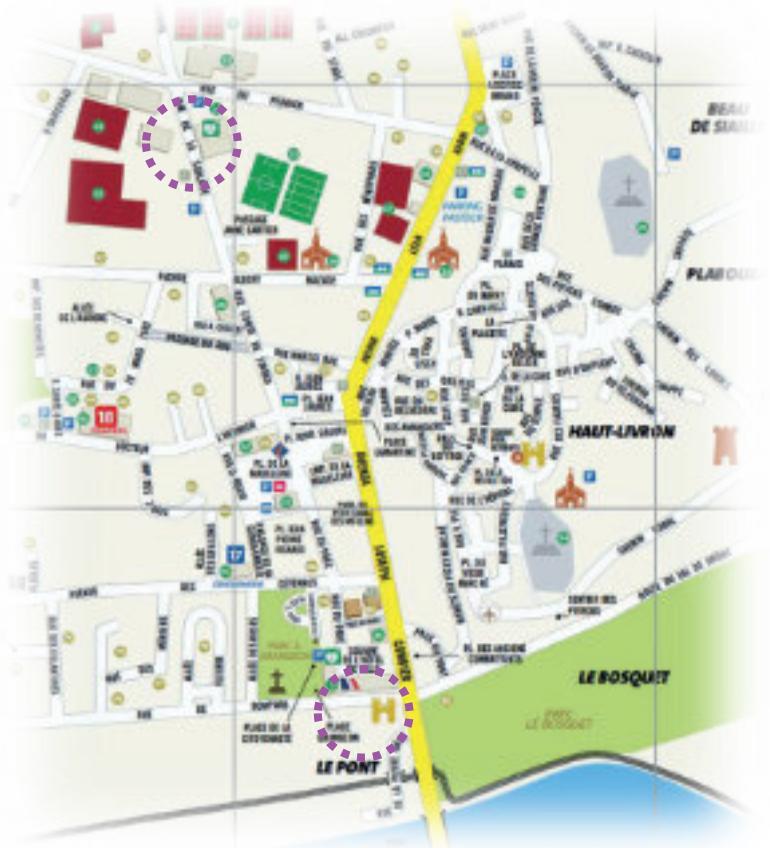
La radio : France Bleu Drôme Ardèche 87,9 FM.

Les moyens communaux : haut-parleurs, porte à porte, le site internet de la ville.

LES POINTS DE RASSEMBLEMENT ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

Centres d'accueil et/ou d'hébergement :

- ❖ Gymnase Claude Bon, 2 rue de la Sablière.
- ❖ Mairie - Espace culturel (salles Montand et Brel), 90 avenue Joseph Combier.



LE SAC DE SECOURS



Pensez aux équipements pour se signaler aux secours pendant la crise : sifflet, gilet fluo, ...

Contenu du sac de secours à emporter en cas d'évacuation :

Papiers administratifs / moyens de paiement :

Carte d'identité ou de séjour, passeport, permis de conduire, livret de famille, papiers importants tels que les assurances, cartes de crédit, carte vitale, une petite somme d'argent en espèce pour faire face aux premiers besoins.

Clés de la maison et du (des) véhicule(s)

Petits objets de valeur (bijoux, ...)

Santé / hygiène :

Copie des ordonnances médicales ainsi que médicaments en cours pour au moins une semaine, n° de téléphone du médecin et de l'infirmière habituels, carnet de santé, trousse de secours, nécessaire de toilette comme l'hygiène générale ou intime, couches pour les bébés, ...).

Téléphone portable et chargeur

Bouteilles d'eau / encas :

Aliments énergétiques n'ayant pas besoin d'être cuits, aliments pour bébés.

Lampe de poche et piles

Vêtements de rechange :

Chaussures de marche, vêtements chauds et vêtements de rechange, vêtements imperméables, un ou deux petits jouets préférés des enfants dont les doudous, couvertures ou sacs de couchage.

Occupations pour la durée de l'évacuation

Livres, jeu de cartes, jeux pour les enfants, ...



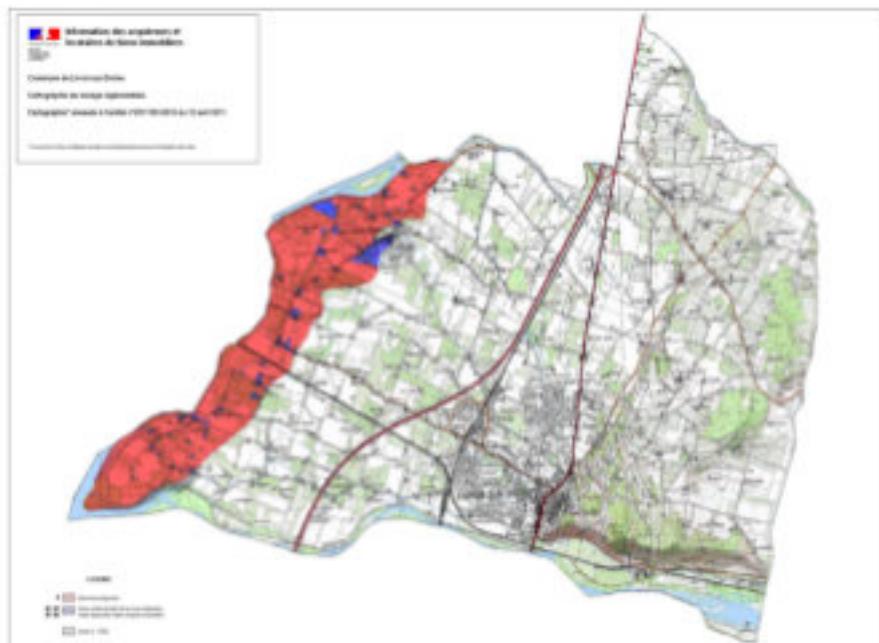
RISQUE NATUREL : INONDATION

DEFINITION :

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.

Le territoire de Livron sur Drôme est concerné par :

- ❖ Le risque de crue au droit du Rhône notamment la zone d'expansion des crues de PRENTEGARDE
- Les 3 sirènes d'alerte de la CNR permettent l'alerte des riverains impactés par la crue suivant un mode défini (consignes ci-contre).



LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

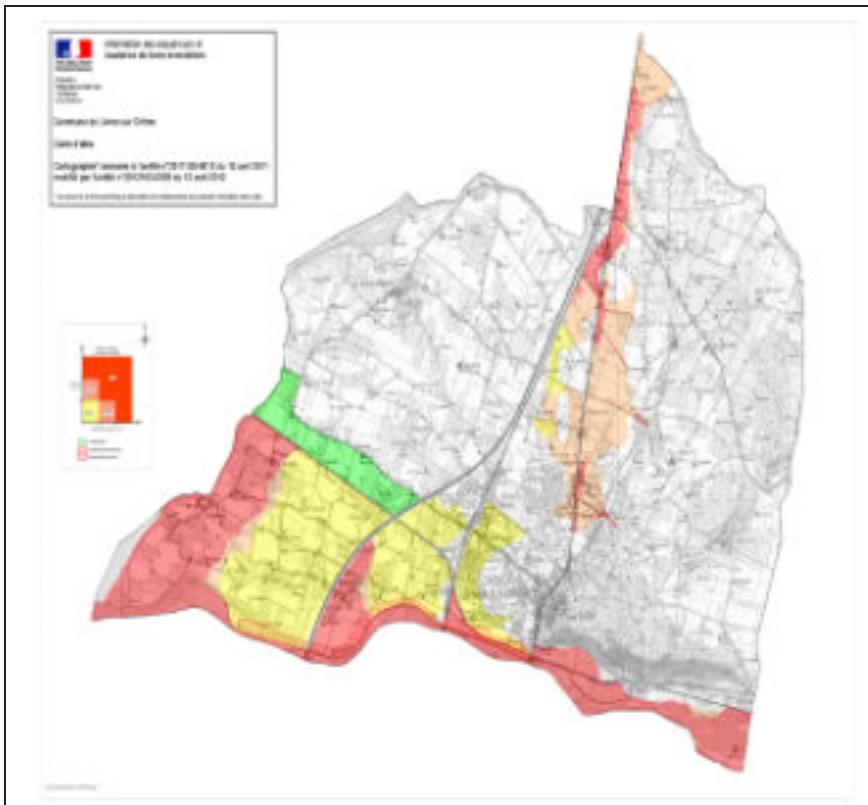




RISQUE NATUREL : INONDATION

Le territoire de Livron sur Drôme est concerné aussi par :

- ❖ Le risque de crue de la Drôme et des ruisseaux au nord du territoire et notamment le Riou, le Rif de Vert, la Lauze, l’Ozon et l’Arcette.
- ❖ Le risque d’inondation par ruissellement au droit des coteaux nord-est le long de la RD93 et RN7.



LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

AVANT	<p>Vous habitez en zone inondable : Prévoyez votre sac de secours Surélevez les meubles et mettez à l'abri les denrées périssables Faites une réserve d'eau potable et de produits alimentaires</p>
--------------	---

	<p>Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités</p>
	<p>Montez à pied dans les étages</p>
	<p>Fermez le gaz et l'électricité</p>
	<p>Fermez les portes, fenêtres, soupiraux et aérations</p>
	<p>Ne vous engagez pas sur une route inondée</p>
	<p>Ne téléphonez pas (privilégiez les SMS / messages) Libérez les lignes pour les secours</p>
	<p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux</p>



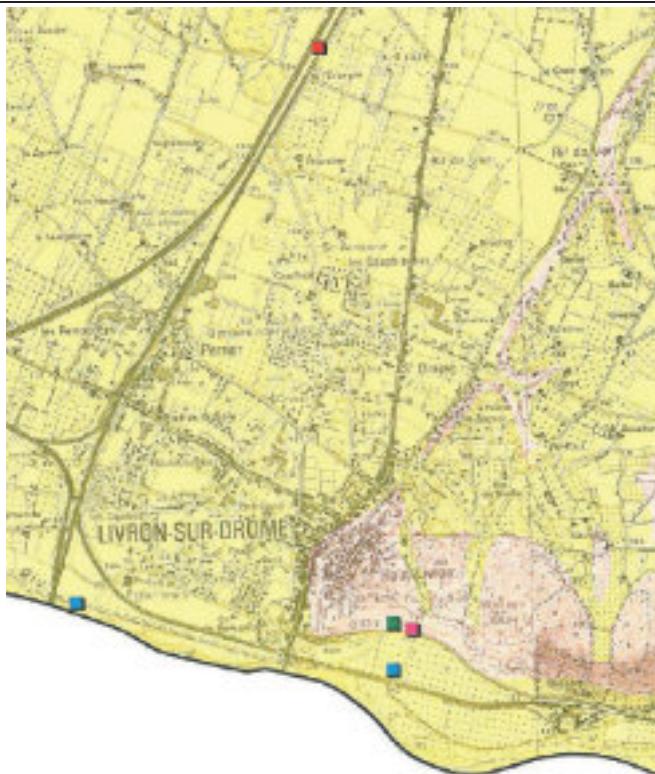
RISQUE NATUREL : MOUVEMENT DE TERRAIN

DEFINITION :

C'est un risque naturel pouvant se caractériser par des affaissements, des glissements de terrain, des phénomènes de retrait/gonflements des argiles, ainsi que par des effondrements, des chutes de pierres, de blocs ou l'écroulement de masses rocheuses.

Le territoire de Livron sur Drôme est concerné par :

- ❖ Un aléa faible au gonflement d'argile ;
 - ❖ Des mouvements de terrains recensés sur la carte ci-dessous.



LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

AVANT	<p>S'informer des risques encourus En cas de craquement inhabituel, évacuer immédiatement le bâtiment Signaler à la mairie l'apparition de fissures ou d'affaissement du sol</p>
--------------	--

	<p>Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités</p>
	<p>Eloignez-vous de la zone dangereuse</p>
	<p>Si vous êtes témoin d'un mouvement de terrain : Appeler les pompiers - 18 ou 112 sur un portable Prévenez la mairie</p>
	<p>N'entrez pas dans un bâtiment endommagé</p>
	<p>Ne revenez pas sur vos pas</p>

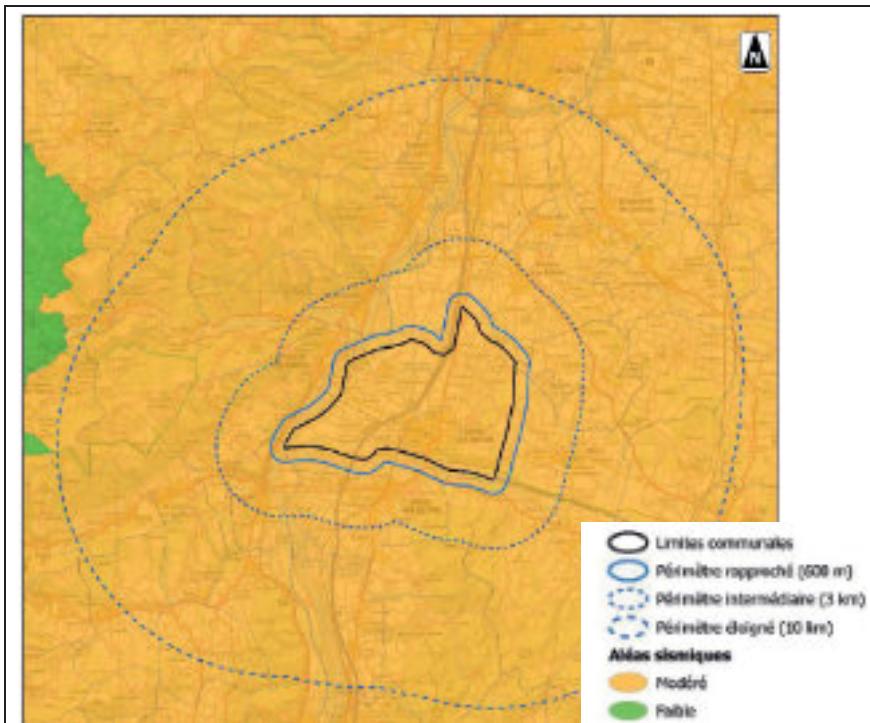


RISQUE NATUREL : SISMIQUE

DEFINITION :

Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur le long d'une faille se prolongeant parfois jusqu'à la surface.

Le territoire de Livron sur Drôme est classé en zone de sismicité modérée - niveau 3 (arrêté préfectoral n°2011102-0015 du 12 avril 2011).



LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

AVANT	Vérifier ou faire vérifier la vulnérabilité aux séismes de son habitation Repérer les points de coupure du gaz, de l'eau, de l'électricité Fixer les appareils et les meubles lourds
	Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités
	Fermez le gaz et l'électricité
	A l'intérieur : abritez-vous sous un meuble. Eloignez-vous des fenêtres. Ne prenez pas d'ascenseur
	A l'extérieur : éloignez-vous de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, corniches, toitures, ...) et des lignes électriques
	Ne restez pas sous les lignes électriques
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux
	Ne téléphonez pas (privilégiez les SMS / messages) Libérez les lignes pour les secours



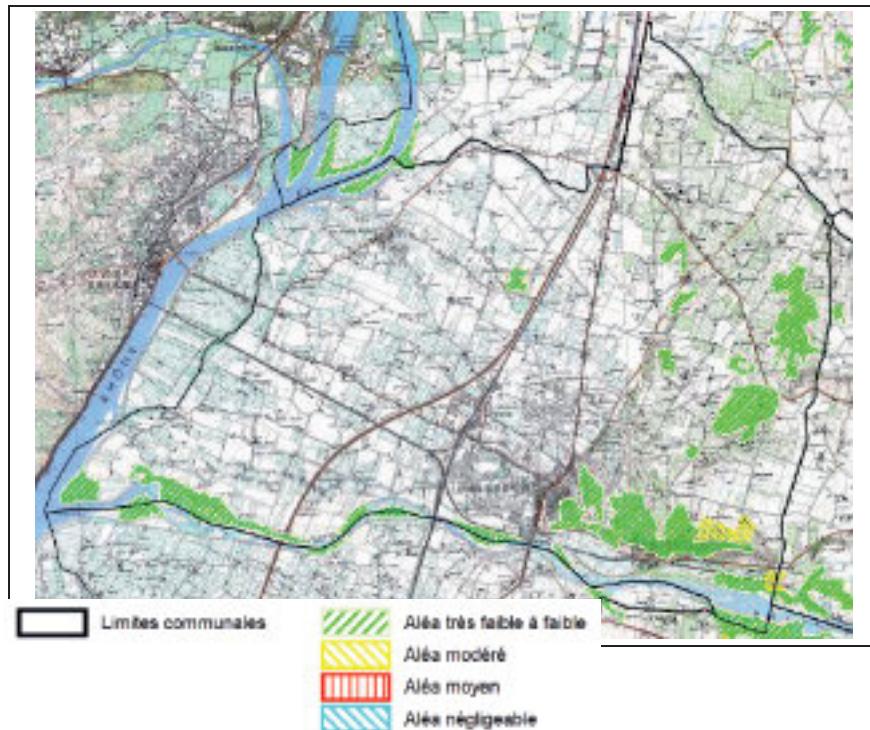
RISQUE NATUREL : FEU DE FÔRET

DEFINITION :

Un feu de forêt est caractérisé par une surface minimale impactée d'un hectare d'un seul tenant et la destruction d'une partie au moins des étages arbustifs et arborés.

Le territoire de Livron sur Drôme est concerné par :

- ❖ Un risque faible dans la colline surplombant les coteaux de Brézème, le bois du Four, le massif boisé surplombant le lieu-dit Baraca, l'espace boisé vers le château de Fontgrand, l'espace boisé vers Champagnat et les zones boisées vers l'embouchure de la Drôme dans le Rhône.
- ❖ Un risque modéré dans la colline surplombant le lieu-dit la Givardière.



LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

AVANT	<p>Vous habitez dans un secteur concerné : Repérez les chemins d'évacuation, les abris. Débroussaillez autour de la maison. Prévoyez des moyens de luttes : points d'eau, matériels.</p>
	Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités
	Fermez le gaz et l'électricité
	Entrez dans le bâtiment le plus proche
	Fermer les volets, portes, fenêtres, soupiraux et aérations
	Ouvrir le portail pour faciliter l'accès aux pompiers
	Ne téléphonez pas (privilégiez les SMS / messages) Libérez les lignes pour les secours
	Ni flammes, ni cigarettes
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux



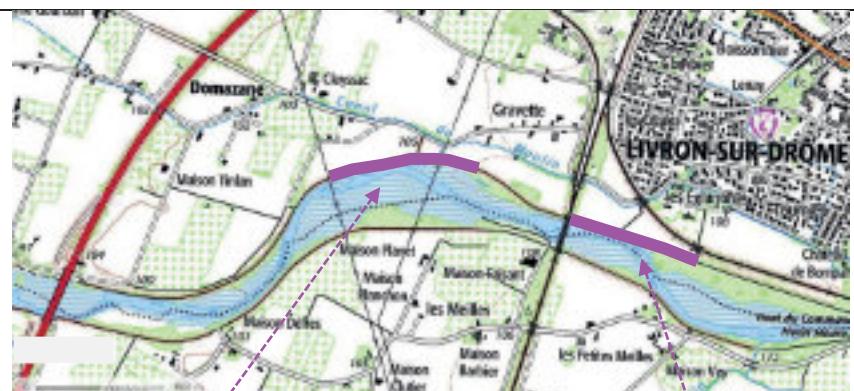
RISQUE NATUREL : RUPTURE DE DIGUE

DEFINITION :

Une digue est un ouvrage longitudinal qui a pour fonction de faire obstacle à une venue d'eau.

Une rupture de digue correspond à la destruction partielle ou totale de l'ouvrage qui peut être causée par des raisons techniques naturelles et humaines. La rupture d'une digue engendre une inondation soudaine.

Le territoire de Livron sur Drôme est concerné par ce risque au droit des digues de la Drôme, au niveau de la digue de Palère et à l'aval de l'A7 (jusqu'au seuil CNR) ainsi qu'un risque fort au départ de la digue de Bompard.



Digue de Palère

Digue de Bompard

LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

	Connaître le(s) point(s) de rassemblement
	Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités
	Montez à pied dans les étages
	Fermez le gaz et l'électricité
	Fermez les portes, fenêtres, soupiraux et aérations
	Ne téléphonez pas (privilégiez les SMS / messages) Libérez les lignes pour les secours
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux



RISQUE NATUREL : RUPTURE DE BARRAGE

DEFINITION :

Une rupture de barrage correspond à la destruction partielle ou totale du barrage qui peut être causée par des raisons techniques naturelles et humaines.

Une rupture de barrage est un accident extrêmement rare.

Le territoire de Livron sur Drôme est concerné par :

- ❖ Le barrage de Vouglans, situé dans le Jura.

Il fait l'objet d'un Plan Particulier d'Interventions établi par l'Etat en Septembre 2014.

En cas de rupture, la vague de submersion mettrait environ 16 heures pour arriver sur notre territoire.



Barrage de Vouglans

LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

	Connaître le(s) point(s) de rassemblement
	Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités
	Fermez le gaz et l'électricité
	Montez à pied dans les étages
	Ne téléphonez pas (privilégiez les SMS / messages) Libérez les lignes pour les secours
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux



RISQUE NATUREL : MÉTÉOROLOGIQUE

DEFINITION :

C'est un risque naturel dû à des phénomènes climatiques d'intensités extrêmes. Ils peuvent se manifester par : vent violent, fortes pluies-inondations, orages neige-verglas, froid ou encore verglas.

L'ensemble du territoire de Livron peut être concerné par ce risque.

Rappel des codes couleurs et risques des cartes de vigilance :

- **Une vigilance absolue s'impose**
des phénomènes dangereux
d'intensité exceptionnelle
sont prévus...;
- **Soyez très vigilant** , des
phénomènes dangereux
sont prévus ...;
- **Soyez attentif** si vous pratiquez
des activités sensibles au risque
météorologique ...;
- **Pas de vigilance particulière.**



Vent violent



Neige-verglas



Pluie-Inondation



Inondation



Orages



Vagues-submersion



Grand Froid



Avalanches

LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

	Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités
	Consultez les cartes de météo-France : www.meteofrance.com
	Prévoir des moyens d'éclairage de secours et faire une réserve d'eau potable
	Limitez les déplacements



DEFINITION :

C'est un risque d'accident se produisant lors du transport soit par unité mobile : voie routière, ferroviaire ou fluviale, soit par lien fixe : gazoduc, oléoduc, de matières dangereuses.

Les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie ou la dispersion dans l'air.

Le territoire de Livron sur Drôme est concerné par :

- ❖ Les transports par voies routières, ferrées et fluviales ;
- ❖ Les transports de gaz par canalisations ;
- ❖ Les transports de produits raffinés par canalisation.



LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

AVANT	<p>Vous habitez dans un secteur concerné : Connaitre les consignes de confinement et d'évacuation. Repérez les chemins d'évacuation, les abris.</p>
--------------	---

	<p>Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités</p>
	<p>Si vous êtes témoin d'un accident : Appeler les pompiers 18 ou 112 sur un portable</p>
	<p>Fermez le gaz et l'électricité</p>
	<p>Fermez les volets, portes, fenêtres, soupiraux et aérations</p>
	<p>Rejoignez le bâtiment le plus proche et se meñ re à l'abri</p>
	<p>Ne téléphonez pas (privilégiez les SMS / messages) Libérez les lignes pour les secours</p>
	<p>Ni flamme, ni cigarette</p>
	<p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux</p>



LE RISQUE NUCLÉAIRE

DEFINITION :

C'est un évènement accidentel avec des risques d'irradiation ou de contamination pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Sur la commune, un risque de contamination est présent. Il est principalement lié à la centrale nucléaire de Cruas-Meysse (07).

Les conséquences pour l'individu sont fonction de la dose absorbée qui varie elle-même en fonction de la durée d'exposition, proximité de la source radioactive, etc... En cas d'accident, vous êtes donc plus en sécurité dans votre logement qu'à l'extérieur ou qu'en voiture, sauf ordre contraire de la Préfecture.

En cas d'évènement, les autorités (maire ou préfet) se chargeront de la distribution de comprimés d'iode stable (avec consignes d'ingestion) pour l'ensemble des habitants concernés.

L'ensemble du territoire de Livron peut être concerné par ce risque.

La distribution préventive de comprimés d'iode est réalisée auprès des habitants vivant dans un périmètre de 20 kilomètres autour d'un site nucléaire.

UNIQUEMENT sur ordre de la Préfecture : prendre le comprimé d'iode.

www.distribution-iode.com

LES CONSIGNES DE SECURITÉ :

	Mettez-vous rapidement à l'abri dans un bâtiment.
	Fermez les volets, portes, fenêtres, soupiraux et aérations
	Écoutez la radio (France Bleu Drôme-Ardèche) et respectez les consignes des autorités
	Préparez-vous à une éventuelle évacuation
	Ne téléphonez pas (privilégiez les SMS / messages) Libérez les lignes pour les secours
	N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux

Inondation			
Mouvement de terrain			
Sismicité			
Feu de forêt			
Rupture de digue			
Rupture de barrage			
Météorologique			
Transport de Matières Dangereuses			
Risque nucléaire			

Numéros d'informations utiles :

Météo France : 0 899 71 02 38 (payant) ou meteofrance.com

Vigilance crues : vigicrues.gouv.fr

France Bleu Drôme Ardèche : 87,9 FM.

Institut des Risques Majeurs : 04 76 47 73 73

RÉFLEXES



ANNUAIRE D'URGENCES

- Mairie de Livron-sur-Drôme..... 04 75 61 74 66
- Police Municipale..... 04 75 61 13 81
- Numéro d'astreinte 0 800 94 17 28
- Conseil Départemental..... 04 75 79 26 26
- Préfecture de la Drôme..... 04 75 79 28 00
- Centre anti-poison..... 04 72 11 69 11
- Centre hospitalier..... 04 75 75 75 75
- Enedis..... 09 726 750 26
- Engie..... 04 75 01 36 69
- Gendarmerie..... 17
- SAMU..... 15
- Sapeurs Pompiers..... 18
- SAUR Montélimar
- Question..... 04 63 36 10 00
- Dépannage 24/24..... 04 63 36 10 08

NOTES



Inondation de 1993 à PRENTEGARDE (photo Claude FOUGEIROU)